



Thème de recherche transversal n° 2 :

Patrimoines culturels en Méditerranée orientale. Recherche scientifique et enjeux identitaires

4^e atelier :

**Patrimoine institutionnel et patrimoine « populaire ».
L'accession au statut patrimonial en Méditerranée orientale**

La reconnaissance de patrimoines, au pluriel, renvoie-t-elle seulement à une diversité de pratiques patrimoniales, c'est-à-dire d'une part à différents facteurs de patrimonialisation, parmi lesquels le tourisme prend une importance croissante et ambiguë, d'autre part aux processus par lesquels certains héritages sont sélectionnés, pas nécessairement par leurs héritiers naturels, pour être hissés au rang patrimonial ? Ou existe-t-il, à côté d'un patrimoine officiel, défini par des institutions à des échelles diverses (locale, régionale, nationale, mondiale...), un patrimoine « populaire », au sens de « qui émane du peuple », indépendant de toute démarche administrative de classement ? L'utilisation très large qui est faite aujourd'hui du terme patrimoine recouvre-t-elle des réalités multiples, voire inconciliables entre elles ?

Si le patrimoine institutionnel est constitué d'objets hérités d'un passé clos - refermé par la patrimonialisation - et sélectionnés pour leur intérêt historique ou esthétique, ce patrimoine « populaire » comprendrait des objets, matériels ou immatériels, hérités d'un passé relié au présent, donc « traditionnels » au sens étymologique (du latin *tradere*, transmettre, faire passer). Vivant, évolutif, inséparable de son contexte comme les objets qui le constituent sont inséparables de leur fonction, il relèverait d'un mode de vie plutôt que d'une contemplation distanciée : manière d'habiter, savoir-faire artisanaux, habitudes culinaires, musique, littérature orale, langue... son statut patrimonial, hors de toute validation ou protection juridique, émanerait de la transmission sur le long terme de valeurs et de savoirs véhiculés par l'éducation, sur la base d'un consensus tacitement renouvelé et d'un fort investissement identitaire.

En effet, dans les pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient, le patrimoine officiel, généralement monumental, savant, mis en place dès l'époque coloniale et parfois estampillé « Patrimoine Mondial », n'est pas, en général, celui dans lequel les gens se reconnaissent spontanément. Le *turath*, mot utilisé en arabe pour désigner le patrimoine mais qui traduit mieux le français *héritage*, recouvre dans son acception courante un ensemble de valeurs traditionnelles plutôt qu'un patrimoine matériel et essentiellement architectural, comme en Occident. Cet héritage immatériel, parfois écrit, est considéré depuis avant même la naissance de l'islam comme un élément de l'identité arabe, tandis que le patrimoine matériel, particulièrement architectural, qu'il soit conservé, ou détruit depuis longtemps et seulement évoqué par les écrits des historiens, fonctionne comme un support de la mémoire.

Quels sont les rapports entre patrimoine institutionnel et patrimoine « populaire » ? Sont-ils les produits d'un même processus ou au contraire l'expression de deux approches culturelles différentes et antagonistes ? Toute patrimonialisation implique-t-elle une rupture ou peut-elle préserver la capacité d'évolution d'un héritage habité, vécu et vivant ? Au Proche-Orient, le patrimoine institutionnel devient souvent le support d'investissements touristiques à l'usage de visiteurs étrangers, au prix d'une profonde rupture par laquelle les héritiers naturels se réduisent à de simples exploitants de leur héritage. On assiste alors à une sorte de détournement du fonds patrimonial populaire au bénéfice du patrimoine institutionnel, du vernaculaire au véhiculaire. C'est le cas, par exemple, lorsque les grandes maisons traditionnelles de la vieille ville d'Alep sont transformées en hôtel de luxe : les formes architecturales sont immobilisées dans une authenticité fabriquée. De même pour les musiques ou les cuisines traditionnelles, « folklorisées » et fixées par des spécialistes, au détriment de l'évolution créatrice qui les caractérise indissolublement.

Dans l'autre sens, le patrimoine institutionnel du Proche-Orient, devenu touristique, est parfois détourné à son tour par le biais de pratiques populaires telles que les promenades et les pique-niques lors de fêtes et de festivals, par exemple dans les théâtres antiques de Bosra et Palmyre, par un public régional très différent des publics occidentaux ou occidentalisés. La réappropriation identitaire passe par une certaine reconnaissance de la valeur historique et esthétique des lieux mais sans instaurer la rupture de la contemplation, plutôt une distance ou un décalage dû au passage du temps, dans une forme de continuité entre passé et présent.

Quel est le rôle de la construction sociale et politique dans les facteurs de patrimonialisation ? L'architecture domestique en terre, actuellement en voie de déshérence, offre un exemple dichotomique : elle symbolise pour ses héritiers directs les dures contraintes d'une ruralité pauvre, pour les ethnologues occidentaux une réponse adaptée aux ressources économiques et au climat local, ainsi que la satisfaction esthétique et idéologique de l'écologiquement correct. Dans tous les cas, la nature des liens entre l'héritage et les héritiers dépend essentiellement de l'identité, ou des identités, de ces derniers, mais aussi de celle des chercheurs impliqués dans les processus de patrimonialisation de leurs objets d'étude. Les notions de patrimoine et d'identité constituent ainsi un tandem à géométrie très variable, où les deux termes contribuent à se définir l'un l'autre alors même que le contenu sémantique de chacun change en fonction du contexte.